

BILL RELATIF AUX COMPAGNIES D'ASSURANCE—*Suite.*

payant cent dollars—1494; ne sache point qu'il y ait entente entre les compagnies pour relever le taux de l'assurance—1495.

3e lecture—1495.

Sanctionné—2347.

BILL RELATIF A LA DEFENSE NAVALE ET MILITAIRE.

Sir Robert Borden—Dépose bill (n° 87) accordant de l'aide à Sa Majesté pour la défense militaire et navale—1494.

1ère lecture—1494.

2e lecture—1763.

En comité—1763.

Hon. J. D. Hazen—Dépenses depuis que la guerre est commencée—1764; pour la Marine et les Pêcheries le total est de \$3,791,608—1764; exposé général de ce qu'a fait le département des Affaires navales depuis le commencement de la guerre—1764; *Niobé* et *Rainbow* mis à la disposition de l'amirauté—1764; le recrutement naval—1764; achat de deux sous-marins—1765; la corvette *Shearwater*—1765; brise-glace *Earl-Grey* vendu au gouvernement russe—1765; voyage de 3,000 milles en quatorze jours—1765; défense des ports—1765; l'inspection des navires—1765; l'enlèvement des mines a été entrepris à la requête de l'amirauté—1765; surveillance des côtes—1765; établissement de la censure—1765; fermeture de stations de télégraphie sans fil—1765; saisie de navires marchands ennemis—1765; le *Bellas* et le *Ida*—1765; système pour la réception et la distribution des nouvelles maritimes—1766; les approvisionnementnements—1766; la houille canadienne—1767; résultats obtenus n'ont pas donné satisfaction—1767; navires aménagés pour la houille du pays de Galles et d'Écosse—1767; ceci n'est pas une preuve de l'infériorité de la houille canadienne—1767; gardes-magasins navals—1767; division de la radiotélégraphie—1768; treize postes du littoral de l'Atlantique ont été fermés—1768; liste des navires que nous avons retenus de temps à autre—1769; liste des navires nolisés pour la défense du pays—1769; patriotisme des armateurs—1769; bateaux mis à notre disposition—1769; dons de M. J. M. K. Ross, de Montréal, de M. J. C. Eaton, de Toronto, M. Gooderham, etc.—1769; surcroît de travail aux Affaires navales—1770; mort de quatre aspirants de marine canadienne à bord du *Good Hope*—1770; Canadiens à bord du *Berwick*—1770.

M. Burnham—Plus tôt on en appellera au peuple sur la question d'une marine canadienne, mieux ce sera—1770; marine et armée sont deux choses différentes—1770; —création d'une armée a été couronnée de succès—1770; mais qu'une petite nation comme la nôtre aille mettre deux cordes à son arc, qu'elle se dote d'une puissante

BILL RELATIF A LA DEFENSE NAVALE ET MILITAIRE—*Suite.*

marine de guerre en même temps qu'elle crée une grande armée, ne serait-ce pas trahir son industrieuse population?—1771; quand le pays comptera 100 millions d'habitants il pourra s'offrir le luxe d'une marine de guerre—1771.

Sir Wilfrid Laurier—Il faudra établir une marine canadienne ou nous devons accorder de l'aide au gouvernement anglais sous forme de contributions—1171.

Hon. Sam Hughes—Etat du budget de la Milice—1772; crédit de guerre \$95,475,000—1772; détail du transport \$18,625,000—1772; en France les soldats canadiens ont rempli leur devoir d'une façon splendide—1772.

M. Maclean (Halifax)—Dans ses dépenses de la guerre le Gouvernement devrait observer le principe des soumissions publiques—1773; tout département qui fait une dépense de deniers devrait fournir un état détaillé, adressé au Gouverneur en conseil, de la défense que ce département prévoit devoir effectuer, état qui fournit également tous les renseignements nécessaires et cela, avant l'adoption du décret du conseil autorisant la dépense—1773; texte d'un procès-verbal du Trésor britannique en date du 20 août 1914 et qui a trait à un crédit rédigé dans les mêmes termes que les nôtres—1773; on effectue aucune dépense imputable sur ce crédit qui ne se rapporte pas directement à la guerre—1773.

Sir George Foster—Prudence ordinairement déployée dans les dépenses ordinaires du Gouvernement—1774; on doit en exercer davantage dans la dépense des crédits de guerre—1774; pas un ministre n'a le droit d'en dépenser une partie, excepté avec l'autorisation du Gouverneur en conseil—1774; sous comité spécial voit aux commandes données par les gouvernements étrangers pour approvisionnementnements militaires—1776.

Hon. G. P. Graham—Responsabilité du Gouvernement—1777; demande aux fabricants du Canada—1777; merveilleusement répondu à l'appel—1777; ont réussi à satisfaire les demandes du Gouvernement et celles des alliés—1777; l'heure est venue pour les établissements industriels du Canada de montrer ce qu'ils peuvent—1777; il dépend d'eux de se faire un nom, ou de nuire à nos destinées en tant que pays industriel—1777; règle devrait être d'écartier absolument l'intermédiaire dans tout ce qui touche aux adjudications à faire pour les gouvernements étrangers—1778.

M. Thoburn—L'association des manufacturiers canadiens n'a rien à démêler au sujet des ventes—1779; ce qu'il faut entendre par l'intermédiaire—1779; il faut qu'il y ait une certaine loyauté entre les marchands et leurs agents—1779.